

Après avoir présenté le document vous l'analyserez et montrerez son intérêt pour la compréhension du concept de totalitarisme.

Document : L. Sturzo , *L'Etat totalitaire*, essai paru en français en 1938 « Politique et morale » dans Cahiers de la nouvelle journée n°40

La centralisation, dans l'État totalitaire, envahit le terrain politique qu'on se- **1** dispute dans les États nationalistes encore existants sous le signe de la démocratie. Le pouvoir exécutif est devenu, en droit et en fait, la suprême synthèse de tous les pouvoirs, même de ceux qui appartiennent au chef de l'État (en Russie et en Allemagne, le chef de l'État et le chef du gouvernement sont la même personne).- **5** L'indépendance des corps législatifs et judiciaires a complètement disparu; et finalement le gouvernement lui-même se trouve rapetissé à un organisme subordonné au chef, devenu dictateur sous les dénominations brillantes de Duce, maréchal ou Führer.

Ils détiennent les ressorts d'une police politique fonctionnant en liaison – **10** avec une organisation très puissante d'espionnage, allant bien plus loin que tout ce que Napoléon lui-même avait inventé. Le Guépéou russe et la Ovra italienne sont d'ailleurs assez connus par leur terrible réputation; dernièrement est née la Gestapo allemande. Pour mettre en action le mécanisme du pouvoir central absolu, illimité et personnel, il fallait nécessairement supprimer toute liberté politique, civile et -**15** organisatrice, individuelle et collective, de groupements et de partis. Moyen adapté: le parti unique (le rapprochement de ces deux mots a quelque chose d'illogique), une faction armée dominante, communiste, fasciste ou nationale-socialiste. Tous les autres partis supprimés, tous les mouvements indépendants réprimés, tous les adversaires exilés. On supprime: les classes aristocratiques et bourgeoises en – **20** Russie; les partis d'opposition en Italie; jusqu'aux races différentes en Allemagne, où le mariage avec un juif devient un crime politique et où une souche entachée par un seul ancêtre juif est cause d'incapacité civile pour le descendant.(...) La violence de la lutte pousse à l'institution de tribunaux d'exception, de camps de concentration, de zones d'internement; les prisons regorgent, il y a des centaines de milliers - **25** d'exilés; les déportés ne se comptent plus; innombrables sont ceux qu'on a tués arbitrairement, ceux dont on ignore ce qu'ils sont devenus. Et il ne s'agit pas là de mesures exceptionnelles prises pendant la crise révolutionnaire. L'État totalitaire n'admet pas qu'il puisse avoir des opposants. Depuis vingt ans, les Soviets ne font que fusiller ou condamner aux travaux forcés ou encore déporter en Sibérie; de – **30** même, l'Italie continue encore aujourd'hui à faire fonctionner le tribunal suprême pour la défense de l'État et l'institution du bannissement. L'Allemagne est arrivée bonne dernière et son nettoyage du 30 juin 1934 fut un épisode typique des méthodes terroristes des dictatures modernes pour se maintenir à tout prix au pouvoir contre les amis et les ennemis. [...]